

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 27–28 mai 2004

PROJETS SOUMIS À L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Point 4 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2004/4-C
7 mai 2004
ORIGINAL: ANGLAIS

AUGMENTATION BUDGÉTAIRE POUR L'INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – RÉGION DES GRANDS LACS 10062.1

Aide alimentaire pour les secours et le redressement dans la Région des Grands Lacs

Coût (en dollars)			
	Budget précédent	Révision	Nouveau budget
Coût total:			
Coût des produits alimentaires	107 383 874	9 781 274	117 165 148
CAD	34 183 485	2 155 928	36 339 413
Coût total pour le PAM	262 723 030	26 346 904	289 069 934
Composante Tanzanie:			
Coût des produits alimentaires	34 986 950	9 781 274	44 768 224
CAD	9 174 727	2 155 928	11 330 655
Coût total pour le PAM	73 257 945	26 346 904	99 604 849
Autres composantes (Burundi, Rwanda et appui de ODK):			
Coût des produits alimentaires	72 396 924	–	72 396 924
CAD	25 008 758	–	25 008 758
Coût total pour le PAM	189 465 085	–	189 465 085

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

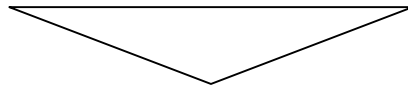
Directeur du Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale (ODK): M. H. Arthur

Attachée de liaison principale, ODK: Mme F. Nabulsi tél.: 066513-2385

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



PROJET DE DECISION*



Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire pour l'IPSR Région des Grands Lacs 10062.1 comme indiqué dans le document WFP/EB.2/2004/4-C.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, prière de se référer au document contenant les décisions et recommandations du Conseil publié à la fin de la session.



NATURE DE L'AUGMENTATION

1. Cette révision budgétaire a pour but de satisfaire les besoins alimentaires supplémentaires pour la composante Tanzanie pour l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 10062.1 de la Région des Grands Lacs et d'annuler l'affectation de 65 tonnes de biscuits BP5 qui ne sont plus nécessaires pour l'opération menée en Tanzanie.

JUSTIFICATION DE L'AUGMENTATION

Contexte

2. L'IPSR 10062.1 concernant la Région des Grands Lacs, qui englobe le Burundi, le Rwanda et la Tanzanie, a été approuvée par le Conseil d'administration du PAM le 20 septembre 2002 pour une période de 36 mois allant du 1er février 2003 au 31 janvier 2006 dans le but de fournir une aide alimentaire à 1,2 million de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. L'IPSR, coordonnée par le Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale (ODK), a pour objet de contribuer au secours et au redressement des populations ciblées qui vivent dans l'insécurité alimentaire au moyen de distributions générales de vivres et d'activités vivres pour la création d'avoirs. Le projet est conçu de manière à améliorer et stabiliser la sécurité alimentaire des ménages et la situation nutritionnelle des bénéficiaires tout en élargissant l'accès aux avoirs et aux activités génératrices de revenus à petite échelle. Conformément aux Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes, la promotion de la parité entre les sexes constitue un élément faisant partie intégrante de l'IPSR; en outre, un effort particulier est déployé dans des domaines comme les évaluations périodiques, la planification des interventions en cas d'urgence et la mise en place de mécanismes de préparation et d'intervention parmi les parties prenantes.
3. S'il faut modifier l'IPSR, c'est notamment pour tenir compte de la situation actuelle, caractérisée par la lenteur, voire la quasi-inexécution, du programme de rapatriement des réfugiés imputable aux conflits qui se poursuivent dans les pays voisins, à la différence de ce qui avait été envisagé dans le descriptif originel de l'IPSR. En Tanzanie, le PAM a dû nourrir un nombre de bénéficiaires bien plus important que celui qui était prévu pour cette époque. Le chiffre initial était de 278 400, tandis que la moyenne pour 2004 est de 473 000, dont 13 000 membres des communautés d'accueil qui peuvent prétendre à une assistance par le biais des programmes d'alimentation destinés aux groupes vulnérables. La plupart des activités réalisées au titre de cette IPSR relèvent de la priorité stratégique 1. Bien que certains montants soient alloués aux activités vivres-contre-travail pour des populations d'accueil, il convient de maintenir le total à 100 pour cent dans le contexte de la priorité stratégique 1.
4. Lors de la préparation de l'IPSR, il a été prévu un rapide mouvement de rapatriement qui réduirait considérablement le nombre de bénéficiaires, le volume des produits alimentaires requis et les ressources nécessaires pour appuyer l'opération de secours aux réfugiés en 2004 et 2005. Toutefois, l'échec des négociations au Burundi et les combats qui ont éclaté entre le gouvernement et les rebelles pendant le premier semestre de 2003 ont mis fin au rapatriement et ont entraîné un nouvel afflux de réfugiés en Tanzanie, ce qui a accru de 100 000 le nombre de réfugiés bénéficiaires d'une assistance. De ce fait, les produits alimentaires et les ressources financières allouées à la Tanzanie devraient être épuisés d'ici à août 2004, c'est-à-dire bien avant la date d'achèvement du projet. Le PAM encourage le



Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à mettre sur pied un processus traditionnel d'enregistrement des réfugiés, ce qui n'a pas été fait depuis plusieurs années.

5. La Tanzanie accueille des réfugiés des pays voisins depuis le génocide de 1994 au Rwanda et l'instabilité et les troubles qui sévissent au Burundi et en République démocratique du Congo. L'amélioration de la sécurité et de la stabilité au Rwanda a permis à tous les réfugiés de regagner leurs foyers à la fin de 2003. En dépit du solide appui politique au rapatriement apporté par les Gouvernements du Burundi et de la Tanzanie et des projections optimistes des organismes de secours humanitaires, la persistance des troubles politiques et des combats au Burundi a ralenti le processus de rapatriement. Or, des réfugiés se trouvent encore en Ouganda et leur survie continue de dépendre de l'assistance humanitaire. Si les réfugiés en Tanzanie étaient rapatriés, le plan de rechange permettrait de réaffecter les ressources au Burundi pour faire face aux besoins des rapatriés pendant la période de leur réinsertion.
6. Cette augmentation budgétaire est par conséquent proposée pour faire face à un accroissement des besoins en produits alimentaires, des coûts d'appui directs (CAD) et des coûts de transport externe ainsi que de transport terrestre, d'entreposage et de manutention (TTEM) pour la composante Tanzanie de l'IPSR afin de pouvoir faire face aux besoins des réfugiés pendant la période couverte par le projet et disposer d'un personnel et d'un matériel suffisants pour mener à bien méthodiquement les activités.

Augmentation des besoins opérationnels due à un nombre de réfugiés plus élevé que prévu

⇒ *Projections initiales et rapatriements effectifs*

7. Lors de la préparation du descriptif de l'IPSR, les négociations visant l'instauration d'un cessez-le-feu et le rétablissement de la paix entre le Gouvernement du Burundi et les forces rebelles, appuyées par les pressions politiques exercées par la communauté internationale, ont conduit à faire preuve d'optimisme quant à la rapidité avec laquelle les réfugiés du Burundi seraient rapatriés de Tanzanie. Les règlements politiques récents et l'atténuation des combats ont diminué l'afflux de réfugiés en Tanzanie mais le rythme des rapatriements volontaires et spontanés ne s'est pas accéléré comme prévu dans le descriptif initial. Lors d'un examen conjoint, le HCR et les parties prenantes ont estimé que, pendant le reste du projet, le nombre de réfugiés augmenterait et dépasserait les projections d'au moins 113 000 en 2004 et 104 000 en 2005. Il faut par conséquent allouer à la composante Tanzanie de l'IPSR des produits alimentaires et des ressources financières supplémentaires pour continuer de fournir une assistance aux réfugiés qui se trouvent encore dans le pays.
8. Le plan de rechange a identifié plusieurs contraintes qui risquent d'entraver le rapatriement et le retour généralisé des réfugiés. Le principal est que la paix demeure incertaine dans les régions où les réfugiés ont leurs foyers, et d'autres complications tiennent à la présence de mines terrestres et à l'absence d'infrastructure de santé et d'éducation pour les réfugiés rapatriés. Les mouvements de réfugiés seraient probablement liés à la saison des récoltes, de sorte qu'il est peu probable que les réfugiés commencent à regagner massivement leurs foyers avant juin ou juillet 2004. Il se peut également que les réfugiés attendent les résultats des élections qui doivent avoir lieu au Burundi en novembre 2004.



Principaux objectifs et indicateurs

9. Il s'agit notamment:

- i) De contribuer aux perspectives de survie et de redressement des réfugiés jusqu'à ce qu'ils puissent regagner leurs pays d'origine ainsi que d'un petit nombre de ressortissants des régions d'accueil des réfugiés qui souffrent de l'insécurité alimentaire.
 - Les indicateurs de performance sont notamment les suivants: i) taux bruts de mortalité, ii) taux de mortalité d'enfants de moins de 5 ans, iii) indice global de la sécurité alimentaire des ménages, et iv) indice de parité hommes-femmes.
- ii) D'améliorer et de stabiliser la disponibilité des approvisionnements alimentaires des ménages et la situation nutritionnelle des groupes vulnérables ainsi que de réduire au minimum les taux de malnutrition.
 - Les indicateurs de performance sont notamment les suivants: i) composition et apport calorique de l'assortiment alimentaire, ii) prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, iii) présence de carences en micronutriments parmi la population cible, et iv) insuffisance pondérale à la naissance inférieure à 10 pour cent.
- iii) De réaliser six des huit Engagements renforcés en faveur des femmes. Au moins 50 pour cent des bénéficiaires directs des distributions ciblées de produits alimentaires sont des femmes, et les femmes occupent au moins 50 pour cent des postes de direction au sein des comités de distribution de produits alimentaires.
 - Les indicateurs de performance sont notamment les suivants: i) pourcentage de femmes qui vont chercher les vivres aux points de distribution, ii) pourcentage de femmes qui occupent des postes de direction au sein des comités de distribution des produits alimentaires, et iii) pourcentage des cartes de ration familiales établies au nom des femmes aux fins des distributions générales de vivres.
- iv) D'élargir l'accès des communautés cibles dans les régions d'accueil des réfugiés à des apports nutritifs, à des avoirs physiques et à des compétences.
 - Les indicateurs de performance sont notamment les suivants: i) pourcentage des communautés cibles qui ont accès à des avoirs physiques, ii) pourcentage des communautés cibles qui ont acquis de nouvelles compétences, et iii) nombre de bénéficiaires qui reçoivent un appui nutritionnel par le biais des hôpitaux et dispensaires locaux.

⇒ *Suppléments de coûts: CAD, TTEM, transport externe pour la mise à niveau du matériel de technologies de l'information et des communications, achat de véhicules et services de meunerie*

10. À la suite de leur évaluation de l'état du matériel informatique et de communications mis à la disposition de l'opération de secours aux réfugiés, le Bureau régional ODK et l'équipe FITTEST ont recommandé de moderniser le matériel existant pour le mettre au niveau des exigences standard du PAM en matière de communications et de sécurité et des normes opérationnelles minimums de sécurité. Un montant de 112 000 dollars était initialement prévu au budget de l'IPSR pour le matériel informatique et de communications, mais un montant de 112 430 dollars de plus est nécessaire pour financer sa modernisation.



11. L'actuel parc de 25 véhicules s'est détérioré: 16 véhicules ont dépassé la limite recommandée de 100 000 kilomètres ou quatre ans d'âge et doivent être remplacés pour garantir la mobilité des opérations et la sécurité des transports. Il faudra par conséquent allouer un montant supplémentaire de 350 000 dollars au titre de cette augmentation du budget de l'IPSR pour acheter 15 véhicules de remplacement. En outre, le PAM fournit du matériel et des services de meunerie, et les ressources nécessaires à cette fin sont de 543 579 dollars. Initialement, l'on pensait que les contributions à l'IPSR seraient fournies à concurrence de 50 pour cent sous forme de maïs en grains et de 50 pour cent sous forme de farine de maïs mais, comme près de 100 pour cent des contributions sont fournies sous forme de maïs en grains, la composante meunerie revêt une importance essentielle.

⇒ *Dotation en personnel*

12. Il n'a pas été possible de réduire l'envergure de l'opération du fait du grand nombre de réfugiés qui résident en Tanzanie, de sorte que le PAM devrait rétablir les trois postes auxquels il a été renoncé en 2003 lorsque le financement disponible était insuffisant et maintenir les trois postes qui devaient être supprimés cette année dans l'hypothèse d'une réduction significative des effectifs des réfugiés. De ce fait, il faudra financer six postes non prévus au budget de l'IPSR, soit un montant de 1,4 million de dollars.

⇒ *Annulation de l'affectation de biscuits BP5*

13. Il avait été alloué à l'IPSR 65 tonnes de biscuits BP5 qui ne sont plus nécessaires du fait du ralentissement très marqué du programme de rapatriement des réfugiés. Étant donné les ressources limitées qui sont disponibles pour cette opération, cette allocation peut être annulée.

RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXECUTIF

14. Cette révision budgétaire porte sur la distribution d'un volume supplémentaire de 47 022 tonnes de produits alimentaires combinés (voir l'annexe I) pour fournir une assistance à 473 000 réfugiés; son coût total est de 26 346 904 dollars, dont 9 781 274 dollars représentent la valeur des produits alimentaires. La durée du projet reste fixée à une période de 36 mois allant du 1er février 2003 au 31 janvier 2006. Le Directeur exécutif recommande au Conseil d'approuver cette augmentation budgétaire.



ANNEXE I

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET						
	IPSR existante	IPSR révisée	Différence	Valeur totale existante	Valeur totale révisée	Différence
COÛTS POUR LE PAM						
A. Coûts opérationnels directs						
Produits						
– Céréales	114 471	148 158	33 687	19 540 200	25 266 990	5 726 790
– Légumineuses	24 318	31 409	7 091	6 468 588	8 376 067	1 907 479
– Huile végétale	6 436	8 210	1 774	3 964 576	5 085 744	1 121 168
– Sel	2889	3 776	887	288 900	377 600	88 700
– Mélange maïs-soja	14 783	18 328	3 545	3 902 712	4 866 952	964 240
– Sucre	535	535	0	147 125	147 125	0
– Biscuits à forte teneur énergétique	154	257	103	154 000	256 897	102 897
– Biscuits BP5	100	35	-65	200 000	70 000	-130 000
Total, produits	163 686	210 708	47 022	34 666 101	44 447 375	9 781 274
Transport externe				6 909 790	11 651 020	4 741 230
Transport terrestre						4 313 800
TIEM						3 087 463
Total, TTEM				16 532 286	23 933 549	7 401 263
Autres coûts opérationnels directs				1 244 760	1 788 340	543 580
Total, coûts opérationnels directs				59 352 937	81 820 284	22 467 347
B. Coûts d'appui directs (voir l'annexe II pour les détails)				9 174 727	11 330 655	2 155 928
C. Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent du total des coûts directs)				5 345 158	7 068 787	1 723 629
COÛTS TOTAUX POUR LE PAM				73 872 822	100 219 726	26 346 904



ANNEXE II

BESOINS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel	
Administrateurs internationaux	1 441 133
Personnel national des services généraux	86 164
Administrateurs nationaux	(25 089)
Personnel temporaire	6 750
Consultants internationaux	30 000
Heures supplémentaires	83 350
Incitations	(79 550)
Voyages officiels du personnel	33 750
Total partiel	1 576 508
Dépenses de bureau et autres dépenses récurrentes	
Location des locaux	(350)
Services collectifs	48 190
Fournitures de bureau	22 600
Communications et services TI	(1 600)
Assurance	2 000
Réparation et entretien du matériel	13 600
Entretien des véhicules et coûts d'exploitation	17 900
Services fournis par d'autres organismes des Nations Unies (part incombant au PAM des dépenses communes de l'ONU à Nairobi)	800
Autres dépenses de bureau	6 100
Total partiel	109 240
Matériel et autres coûts fixes	
Mobilier, outils et matériel	7 750
Véhicules	350 000
Matériel TC/TI	112 430
Total partiel	470 180
TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS	2 155 928

* Les coûts de meunerie sont imputés aux autres coûts opérationnels directs et ne sont donc pas reflétés dans ce récapitulatif du budget des CAD.



SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

CAD	Coûts d'appui directs
CAI	Coûts d'appui indirects
FITTEST	Équipe d'intervention rapide et d'appui pour la technologie de l'information et les télécommunications
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
ODK	Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale
TIEM	Transport intérieur, entreposage et manutention
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention

